

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 19 JANVIER 2024**

**N° 2024-001**

**OBJET :**

**ACHAT DE PANNEAUX  
DE SIGNALISATION  
ROUTIERE ET DE  
RALENTISSEURS**

**Amendes de Police 2023**

Date de convocation : 11 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Présents : CHAMPALE Aymeric, LABROSSE Bernadette, DESMONCEAUX Jean-Marc, CROISAT Gaëlle, DABONOT Denis, BALLON Anne-Marie, RONGLIARD Christiane, BARBERET Annie, GRAS Isabelle, JANDARD Gilles, PEREZ Sonia, COFFY Loïc, BEROUJON Jean-Baptiste.

Absents excusés : DOMINGUEZ Nicolas

Secrétaire de Séance : PEREZ Sonia

Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police a été déposé auprès du Département du Rhône.

Par courrier en date du 09 novembre 2023, le Préfet du Rhône nous informe qu'un montant de 2 000.00 € a été attribué à la commune dans le cadre de la répartition des amendes de police.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **S'ENGAGE** à réaliser l'achat de panneaux de signalisation routière et de ralentisseurs.
- **ACCEPTE** la subvention d'un montant de 2 000.00 € provenant de la répartition des amendes de police.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Sonia PEREZ,  
Secrétaire de séance



Le Maire, Aymeric CHAMPALE

